

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE



MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

AAON N°02/MHA/DH/2026

1. Le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le programme de création et équipement des points d'eau, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché, **réalisation de 135 forages d'exploitation.**
2. La Direction de l'Hydraulique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux relatifs à **"la Réalisation de travaux de 135 forages d'exploitation"**. Les travaux de l'appel d'offres seront exécutés à l'intérieur du **pays en six (06) lots distincts :**
 - ✓ **Lot n°1 :** la Réalisation de 30 forages d'exploitation dans la wilaya du Hodh El Chargui, pour un délai de 7 mois ;
 - ✓ **Lot n°2 :** la Réalisation de 30 forages d'exploitation dans la wilaya du Hodh El Chargui, pour un délai de 7 mois ;
 - ✓ **Lot n°3 :** la Réalisation de 20 forages d'exploitation dans la wilaya du Hodh El Gharbi, pour un délai de 5 mois ;
 - ✓ **Lot n°4 :** la Réalisation de 20 forages d'exploitation dans la wilaya du Hodh El Gharbi, pour un délai de 5 mois ;
 - ✓ **Lot n°5 :** la Réalisation de 20 forages d'exploitation dans les wilayas de Gorgol et du Trarza, pour un délai de 5 mois ;
 - ✓ **Lot n°6 :** la Réalisation de 15 forages d'exploitation dans la wilaya du Tagant, pour un délai de 5 mois.
3. Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Toutefois, il ne pourra être attributaire que d'un seul lot.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès la Direction de l'Hydraulique Téléphone :(222)45257140-(222) 46805874-Iemail yahyaouldisselmou@hydraulique.gov.mr et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres du lundi au jeudi de 09H00 à 16H00 et le vendredi de 09H à 12H.

7. Les exigences minimales en matière de qualification pour chaque soumissionnaire sont les suivantes :

- a) Avoir un certificat de qualification et de classification Forage est requis
- b) Avoir une capacité d'autofinancement, d'un montant de :
 - **Lot1** : Six millions ouguiyas (6 000 000 MRU)
 - **Lot2** : Six millions ouguiyas (6 000 000 MRU)
 - **Lot3** : Quatre millions ouguiyas (4 000 000 MRU)
 - **Lot4** : Quatre millions ouguiyas (4 000 000 MRU)
 - **Lot5** : Quatre millions ouguiyas (4 000 000 MRU)
 - **Lot6** : Trois million ouguiyas (3 000 000 MRU)
- c) Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel durant les trois dernières années (2023 à 2025) d'un montant au moins égal au montant de :
 - **Lot 1** : Vingt-quatre millions ouguiyas (24 000 000 MRU)
 - **Lot 2** : Vingt-quatre millions ouguiyas (24 000 000 MRU)
 - **Lot 3** : Seize millions ouguiyas (16 000 000 MRU)
 - **Lot 4** : Seize millions ouguiyas (16 000 000 MRU)
 - **Lot 5** : Seize millions ouguiyas (16 000 000 MRU)
 - **Lot 6** : Douze millions ouguiyas (12 000 000 MRU)
- d) Avoir réalisé au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), au moins deux (02) marchés similaires de de même nature, de même complexité et de même ampleur **en matière de réalisation des forages d'exploitation destinés à l'AEP.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, de cinq mille ouguiya (5 000 MRU). Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis, à l'adresse mentionnée ci-dessus :

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MA)- Étage : 3 ; Ville : Nouakchott /Mauritanie- Code postal : 4913 Numéro de télécopie : +222 22139207- Adresse électronique : Inghydsalah@hydraulique.gov.mr, mabdesselam@hydraulique.gov.mr.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-mentionnée : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Lot : 455/ Ilot C-Tevragh Zeina, Tél : (+222) 45 25 38 52, Nouakchott–Mauritanie, Email : cpmpmha@gmail.com, cpmp.mha@hydraulique.gov.mr. Au plus tard 02/07/2026 à 12h 00. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

10. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à l'adresse : Commission de Passation des Marchés Publics du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à 30 minutes après la date limite de dépôt.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : Six cent mille ouguiyas (600 000 MRU)

Lot 2 : Six cent mille ouguiyas (600 000 MRU)

Lot 3 : Quatre cent mille ouguiyas (400 000 MRU)

Lot 4 : Quatre cent mille ouguiyas (400 000 MRU)

Lot 5 : Quatre cent mille ouguiyas (400 000 MRU)

Lot6 : Trois cent mille ouguiyas (300 000 MRU)

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La Garantie de Soumission devra demeurer valide pour une période excédant de trente (30) jours la durée initiale de validité de l'Offre.
13. Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires d'un marché :
- Les entreprises qui ont des projets résiliés avec le MHA durant les deux dernières années.
 - Les entreprises qui ont un ou plusieurs projets avec le MHA accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture des offres

NB : Conditions et exigences qualificatives :

- Toute référence non certifiée par une attestation délivrée par un maître d'ouvrage public et établie au nom du soumissionnaire ne sera pas prise en considération lors de l'évaluation des offres des soumissionnaires.
- Les états financiers doivent être certifiés par un commissaire aux comptes agréé et membre de l'ordre national de son pays. Le maître d'ouvrage (la CPMP ou les services techniques du MHA) procédera à la vérification de l'authenticité des déclarations et des attestations fournies dans les offres auprès de la DGI du Ministère des Finances.
- Les documents présentés dans l'offre doivent être signés exclusivement par la personne habilitée à engager valablement le candidat (Le Président Directeur Général ou le Directeur Général de l'entreprise soumissionnaire), avec les pouvoirs de signature correspondants en originaux, notariés dans le pays de nationalité de l'entreprise candidate.
- Pour chaque expérience présentée il est exigé de renseigner et justifier les éléments suivants :
 - La référence du marché,
 - Le montant du marché,
 - La date de réception (fournir le PV de réception),
 - Descriptif des travaux (fournir une copie du marché),
 - Les coordonnées téléphoniques et mail du maître d'ouvrage public bénéficiaire

Le Secrétaire Général
Mohamed Mahmoud ABDELLAHI

